

COMMUNIQUÉ DE PRESSE**Berne, le 22 octobre 2015****Situation sur marché laitier : les revendications restent les mêmes**

La Fédération des Producteurs Suisses de Lait (FPSL) soutient pour l'essentiel les revendications formulées aujourd'hui sur la Place fédérale, à Berne, à l'intention des milieux politiques et des acteurs de la branche laitière. La FPSL cherche en priorité à gérer et à surmonter la crise monétaire, à garder un taux de remboursement de 85 % dans le cadre de la loi chocolatière et à maintenir le prix indicatif A à 68 centimes.

Direction

Weststrasse 10
Case postale
CH-3000 Berne 6

Tél. 031 359 51 11
Fax 031 359 58 51
psl@swissmilk.ch
www.swissmilk.ch

swissmilk

Depuis le choc provoqué par l'abandon du taux plancher le 15 janvier 2015, la FPSL appelle les milieux politiques et les acteurs du secteur laitier à mettre à profit la marge de manœuvre disponible pour améliorer le sort des producteurs de lait. Pour les familles de producteurs, il est vital que tous les acteurs concernés prennent leurs responsabilités. Les mesures communes d'allègement du marché mises en œuvre par l'intermédiaire de LactoFama et la campagne « Swiss milk inside » menée avec succès en collaboration avec divers partenaires ont, dans une large mesure, permis d'éviter que la situation n'empire encore de façon dramatique. Il s'agit maintenant de continuer sur cette voie et de tout mettre en œuvre pour renforcer la stabilité du marché et obtenir encore des améliorations. Pour ce faire, la FPSL a défini les trois axes suivants :

La situation monétaire reste un problème de taille pour le secteur laitier

Alors que les producteurs souffraient déjà en raison des prix pratiqués au niveau international, leur situation s'est encore aggravée après l'abandon du taux plancher. C'est pourquoi, de concert avec la branche et l'Union suisse des paysans, la FPSL avait demandé en janvier 2015 déjà le financement de mesures d'accompagnement pour atténuer les conséquences négatives du franc fort. Entretemps, le taux de change s'est quelque peu normalisé, ce qui offre une certaine marge de manœuvre pour aussi faire bénéficier les producteurs de cette évolution.

Le lait a besoin de la loi chocolatière

Le Conseil fédéral doit tout mettre en œuvre pour que l'instrument de compensation pour les produits agricoles de base transformés, à savoir la loi chocolatière, soit maintenu et suffisamment financé. L'objectif est de maintenir le taux de remboursement de 85 %. Les organisations de producteurs sont donc appelées à négocier avec les transformateurs de manière à éviter toute réduction supplémentaire des prix. En l'absence d'une telle mesure, le prix du lait s'approchera de plus en plus des prix européens, menaçant de nombreux postes de travail en Suisse.

Un prix indicatif A fort demande une étroite collaboration

Le but déclaré des producteurs de lait est de maintenir le prix indicatif A à 68 ct./kg et de réaliser ce prix sur le marché. Cet objectif ne pourra être atteint que si tous les producteurs appliquent de manière systématique et transparente les mesures déjà introduites. C'est le cas en particulier d'une application correcte et rigoureuse de la segmentation à tous les échelons. Les conditions pour que tous les partenaires de la branche se réunissent autour de la table des négociations seraient ainsi données. Fondamentalement, il est dans l'intérêt de tous les partenaires d'avoir un bon prix indicatif A.

Renseignements :

Kurt Nüesch, directeur de la FPSL
Reto Burkhardt, Communication FPSL
www.swissmilk.ch

079 661 41 59
079 285 51 01